

Votants : 80
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 17 mai 2019
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 28 mai 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 27 mai 2019

HABITAT – ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A DEUX-SEVRES HABITAT ET IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT POUR L'ADAPTATION DE 28 LOGEMENTS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Elisabeth BEAUVAIS, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Yvonne VACKER, Michel VEDIE, Patrice VIAUD

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Marie-Christelle BOUCHERY à Patrice VIAUD, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Christine HYPEAU à Alain BAUDIN, Agnès JARRY à Jeanine BARBOTIN, Dominique JEUFFRAULT à Jacqueline LEFEBVRE, Monique JOHNSON à Alain PIVETEAU, Guillaume JUIN à Eric PERSAIS, Lucien-Jean LAHOUSSE à Dominique SIX, Rabah LAICHOURE à Marcel MOINARD, Michel PANIER à Jérôme BALOGE, Sylvette RIMBAUD à Marie-Paule MILLASSEAU

Titulaires absents suppléés :

Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

Titulaires absents :

Carole BRUNETEAU, Didier DAVID, Jean-Claude FRADIN, Isabelle GODEAU, Simon LAPLACE, Rose-Marie NIETO, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Céline VALEZE

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Charles-Antoine CHAVIER, Christine HYPEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOURE, Michel PANIER, Sylvette RIMBAUD

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190527-C37-05-2019-B-
DE
Date de télétransmission : 04/06/2019
Date de réception préfecture : 04/06/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 27 MAI 2019

HABITAT – ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A DEUX-SEVRES HABITAT ET IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT POUR L'ADAPTATION DE 28 LOGEMENTS

Monsieur **Christian BREMAUD**, Membre du Bureau Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la décision de la Commission du 20 décembre 2011 relative à l'application de l'article 106, paragraphe 2, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne relatif aux aides d'Etat sous forme de compensations de service public octroyées à certaines entreprises chargées de la gestion de services d'intérêt économique général,

Vu les articles L.365-1 et L.411-2 du Code de la Construction et de l'Habitation modifiés par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 dite loi ALUR,

Vu la délibération du 16 novembre 2015 approuvant le Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2016-2021,

Vu la délibération du 25 janvier 2016 approuvant les modalités d'attributions de l'aide financière de la CAN pour l'adaptation du parc locatif social,

Considérant les demandes de subvention de Deux-Sèvres Habitat depuis avril 2019 pour l'adaptation de 16 logements à Niort,

Considérant les demandes de subvention d'Immobilier Atlantic Aménagement depuis avril 2019 pour l'adaptation de 12 logements sur 7 communes du territoire,

Afin de satisfaire le souhait de la majorité des ménages pour rester à domicile le plus longtemps possible et de prévenir le risque de saturation des structures et services spécialisés, la CAN a réservé une enveloppe de 330 000 € d'ici 2021 afin de permettre aux organismes sociaux, au titre d'une action du PLH, de réaliser les travaux d'adaptation nécessaires du parc locatif social.

Le soutien financier de la CAN s'élève à 50% du montant des travaux HT, plafonné à 3 000 € de travaux par logement (soit 1 500 € de subvention maximum par logement), basée à la fois sur la réalisation de différents postes de travaux relatifs à la perte d'autonomie ou d'accessibilité (remplacements des appareils sanitaires, agrandissement des portes, installation d'un monte-escalier, ...), les besoins du locataire, ainsi que l'état du logement concerné avant travaux.

Depuis 2016, l'état d'avancement de cette action est la suivante :

Logements adaptés	Logements à adapter	Subventions accordées	Enveloppe restante
220	197	274 013 €	55 987 €

Les nouveaux projets de Deux-Sèvres Habitat concernent l'adaptation de **16 logements sur la commune de Niort** (cf tableau détaillé joint en annexe 1). Pour ces opérations, d'un prix de revient prévisionnel de 66 901,61 € HT, Deux-Sèvres Habitat sollicite la CAN pour un soutien financier global de 21 483,34 €.

Les nouveaux projets d'Immobilier Atlantic Aménagement concernant l'adaptation de **12 logements sur 7 communes du territoire** (cf tableau détaillé joint en annexe 2). Pour ces opérations, d'un prix de revient prévisionnel de 35 390,41 € HT, Immobilier Atlantic Aménagement sollicite la CAN pour un soutien financier global de **16 467,10 €**.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une aide financière de 21 483,34 € à Deux-Sèvres Habitat pour l'adaptation de 16 logements locatifs sociaux,
- Attribuer une aide financière de 16 467,10 € à Immobilier Atlantic Aménagement pour l'adaptation de 12 logements locatifs sociaux,
- Autoriser, sur la base des modalités définies et les pièces justificatives nécessaires, le versement du montant estimatif maximal respectif par logement à Deux-Sèvres Habitat et Immobilier Atlantic Aménagement,
- Autoriser le Président, ou le Membre du Bureau Délégué, à signer tous les documents relatifs au bon déroulement et à l'instruction de ces dossiers.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 79
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 1
(*Jacques BILLY*)

Christian BREMAUD

Membre du Bureau Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20190527-C37-05-2019-B- DE Date de télétransmission : 04/06/2019 Date de réception préfecture : 04/06/2019

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 27 MAI 2019

HABITAT - ADAPTATION DU PARC LOCATIF SOCIAL : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A DEUX-SEVRES HABITAT ET IMMOBILIERE ATLANTIC AMENAGEMENT POUR L'ADAPTATION DE 28 LOGEMENTS

ANNEXE 1 (Deux Sèvres Habitat)

Logements	Adresse des opérations	Opérateurs	Bénéficiaires	Montant travaux HT	Subvention CAN
Logement 1	1 rue Paul Painlevée (apprt n°244) - Quartier Clou Bouchet - NIORT	DSH	DSH	4 719,37 €	1 500,00 €
Logement 2	55 rue de Cholette - NIORT	DSH	DSH	4 776,06 €	1 500,00 €
Logement 3	3 square Madame de Maintenon (apprt n°384) - NIORT	DSH	DSH	4 759,66 €	1 500,00 €
Logement 4	12 rue Jules Siefried (apprt n°141) - Quartier Clou Bouchet - NIORT	DSH	DSH	4 086,66 €	1 500,00 €
Logement 5	16 rue des Papillons (apprt n°1) - Quartier Les Sablières - NIORT	DSH	DSH	417,78 €	208,89 €
Logement 6	9, rue Irène Joliot-Curie - NIORT	DSH	DSH	548,91 €	274,45 €
Logement 7	3 impasse Marat - NIORT	DSH	DSH	7 914,37 €	1 500,00 €
Logement 8	29 rue Mirabeau - NIORT	DSH	DSH	4 127,91 €	1 500,00 €
Logement 9	6 rue Louis Merle - NIORT	DSH	DSH	4 231,53 €	1 500,00 €
Logement 10	1 rue Paul Painlevée (apprt n°251) - Quartier Clou Bouchet - NIORT	DSH	DSH	4 097,85 €	1 500,00 €
Logement 11	4 square Madame de Maintenon (apprt n°461) - NIORT	DSH	DSH	3 021,63 €	1 500,00 €
Logement 12	28 rue d'Inkermann (apprt n°5) - NIORT	DSH	DSH	4 061,55 €	1 500,00 €
Logement 13	4 rue des Piverts - NIORT	DSH	DSH	4 793,60 €	1 500,00 €
Logement 14	12 rue Henri Sellier (apprt n°14) - Quartier Clou Bouchet - NIORT	DSH	DSH	4 822,41 €	1 500,00 €
Logement 15	51 rue de Cholette - NIORT	DSH	DSH	4 536,04 €	1 500,00 €
Logement 16	4 impasse des Vanneaux - NIORT	DSH	DSH	5 986,28 €	1 500,00 €
TOTAL	-		-	66 901,61 €	21 483,34 €

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20190527-C37-05-2019-B-
DE
Date de télétransmission : 04/06/2019
Date de réception préfecture : 04/06/2019

ANNEXE 2 (Immobilière Atlantique Aménagement)

Logements	Adresse des opérations	Opérateurs	Bénéficiaires	Montant travaux HT	Subvention CAN
Logement 1	46 impasse Bel Air - AIFFRES	IAA	IAA	3 240,58 €	1 500,00 €
Logement 2	58 rue Maryse Bastié - AIFFRES	IAA	IAA	2 837,32 €	1 418,66 €
Logement 3	15 rue Maryse Bastié - AIFFRES	IAA	IAA	2 804,41 €	1 402,21 €
Logement 4	33 square Jean Bourdeau - AIFFRES	IAA	IAA	2 300,30 €	1 150,15 €
Logement 5	416 rue Fief Soleil - AIFFRES	IAA	IAA	2 544,81 €	1 272,41 €
Logement 6	1 lotissement des Moulins- ARCAIS	IAA	IAA	2 638,51 €	1 319,26 €
Logement 7	17 impasse du Petit Noyer - CHAURAY	IAA	IAA	4 526,63 €	1 500,00 €
Logement 8	10 allées des Iris - COULON	IAA	IAA	2 367,10 €	1 183,55 €
Logement 9	12 Paine du lac - FORS	IAA	IAA	3 633,66 €	1 500,00 €
Logement 10	16 impasse Saint-Symphorien - NIORT	IAA	IAA	2 966,26 €	1 483,13 €
Logement 11	42 rue Maurice Caillard - NIORT	IAA	IAA	2 475,45 €	1 237,73 €
Logement 12	17 rue des Prés Comtes - PRAHECQ	IAA	IAA	3 055,38 €	1 500,00 €
TOTAL	-	-	-	35 390,41 €	16 467,10 €

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20190527-C37-05-2019-B-
 DE
 Date de télétransmission : 04/06/2019
 Date de réception préfecture : 04/06/2019